

ENTENTE PROTOCOLAIRE
ENTRE
JEUNESSE CANADA MONDE
ET
LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET
DU MOUVEMENT COOPÉRATIF
GOUVERNEMENT DU RWANDA
1988 - 1989

I. PREAMBLE

La présente entente entre Jeunesse Canada Monde (JCM) et le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif fixe les engagements et accords mutuels concernant la réalisation d'un programme d'échange de jeunesse international axé sur l'éducation.

L'organisation de l'échange incombe à JCM et au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. Au Canada, la mise en oeuvre du programme revient à JCM, cependant qu'au Rwanda, ce sont les mouvements JOC et XAVERI qui doivent s'en charger.

Au Canada, le pouvoir final de décision en ce qui regarde le programme appartient à la Direction générale de Jeunesse Canada Monde, et, de la même façon, ce pouvoir revient aux mouvements JOC et XAVERI une fois que l'on se trouve au Rwanda.

(Dans le cas d'extrême urgence, le représentant de l'un ou l'autre organisme parrain peut prendre des mesures de son propre chef pendant le déroulement du programme dans son pays, et cela, afin d'assurer la bonne marche du programme dans le sens des objectifs décrits dans le présent protocole.)

Le partenaire devra cependant être informé sur-le-chammp des mesures ainsi prises.

Le présent protocole sera en vigueur de février 1988 à mars 1989.

II. DESCRIPTION GENERALE DES ORGANISMES PARRAINS

A. Jeunesse Canada Monde

Jeunesse Canada Monde (JCM) est un organisme non gouvernemental canadien ayant pour mandat de réaliser des échanges entre les jeunes du Canada et des pays en voie de développement. Les politiques de JCM sont établies par un conseil d'administration composé de bénévoles représentant les cinq grandes régions du Canada. Pour ce qui est des "opérations" directement reliées au programme, ce sont des employés permanents qui s'en chargent; on retrouve ceux-ci au Secrétariat Général (Montréal) ainsi que dans cinq Bureaux régionaux répartis dans l'ensemble du pays. L'appui financier dont jouit JCM lui vient en grande partie de l'Agence Canadienne de Développement International. D'autre part, partout dans le pays, des gens contribuent à l'oeuvre de JCM par leurs deniers ou du travail bénévole.

B. MIJEUCOOP - JOC - Mouvement XAVERI

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif regroupe, outre le Secrétariat général, trois divisions: le Mouvement Coopératif, les Sports et Loisirs, et la Jeunesse. Cette dernière coiffe tous les mouvements de jeunesse. Le principal objectif du MIJEUCOOP est d'aider la jeunesse rwandaise à s'intégrer dans le circuit national de développement.

La Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) cherche à aider la jeunesse ouvrière à mieux connaître son travail et à le considérer, participe à son éducation intégrale. Elle réalise ses objectifs à travers différentes activités comme la conscientisation et la formation, la recherche de services à offrir à la population (logements, formation professionnelle,) l'alphabétisation, l'agriculture et l'élevage, les loisirs et le sport.

Le mouvement XAVERI est un mouvement de formation et d'action pour les enfants et les jeunes. Il cherche à servir de catalyseur pour l'amélioration de leurs conditions et de leur milieu de vie. Il promeut l'entraide entre les membres et vise à leur formation intégrale sur le plan de connaissances pratiques qui répondent aux besoins du milieu (agriculture - élevage - loisirs - artisanat - œuvres sociales - stages de formation pour les animateurs de groupes de jeunes).

III. OBJECTIFS DE L'ECHANGE

Le programme d'échange élaboré par JCM et par le MIJEUCOOP, les mouvements Jociste et Xaveriste est fondé sur les objectifs suivants:

A. Objectifs généraux

1. Susciter, chez les participants du Canada et du Tiers-Monde, une conscience, une compréhension et une appréciation accrues des réalités socio-économiques et culturelles de leur propre pays.

2. Favoriser chez les participants un degré de compréhension plus élevé, et cela, en vue d'une collaboration significative au niveau du développement local et international.
3. Inculquer aux participants un sens des responsabilités et de l'engagement mutuels face à la résolution des problèmes sociaux et économiques.
4. Promouvoir chez les participants la conviction que l'on peut contribuer au développement en faisant appel à ses propres ressources et à la tradition locale.
5. Stimuler chez les participants la compréhension du fait qu'ils font partie d'un monde aux éléments interdépendants.
-
6. Favoriser chez les participants l'acquisition d'aptitudes indispensables à une implication efficace dans le développement.
7. Encourager d'autres pays à mettre sur pied des programmes semblables à celui de Jeunesse Canada Monde.
8. Favoriser la poursuite de l'implication des familles et des communautés dans les questions de développement.
9. Encourager la création de réseaux d'anciens participants pour soutenir leur implication au niveau local et au niveau du globe.

... \

B. Objectifs particuliers: Canada

On souhaite que les jeunes participants au terme de l'échange, aient acquis de nouvelles attitudes, et qu'ils puissent envisager de façon positive les problèmes inhérents au développement international.

On peut trouver à l'annexe I (Apprentissage Objectifs et Activités \ Jeunesse Canada Monde) une description détaillée de ces objectifs particuliers ainsi que des moyens envisagés pour les atteindre.

C. Objectifs particuliers: Rwanda

- découverte et partage des réalités canadiennes et rwandaises
- une plus grande ouverture d'esprit et une plus grande confiance en soi
- une plus grande maîtrise des domaines d'activités dans lesquels ils sont déjà impliqués pour un enrichissement mutuel
- une participation effective au développement du milieu dans lequel les projets seront réalisés.

IV. MOYENS D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Voici les éléments fondamentaux du programme:

- Camps d'orientation
- Vie en famille ou en groupe dans les communautés d'accueil
- Projets de travail
- Jours consacrés aux activités de groupe (journées éducatives)
- Déplacements nécessaires à la réalisation du programme
- Comptes rendus et évaluations

Les éléments précités sont décrits brièvement ci-après; pour une description plus détaillée, voir l'annexe I.

A. Camp d'orientation

Avant de faire la connaissance de leurs homologues d'un autre pays, les participants prennent part à un camp d'orientation dans leur propre pays afin de se préparer en vue de l'expérience qu'ils vont vivre, de comprendre leurs rôles et leurs responsabilités au cours de l'échange, et de se rendre compte des possibilités d'apprentissage qui leur sont offertes. Ensuite, les participants des deux pays se rencontrent dans le cadre d'un camp visant, d'une part, à favoriser la communication et la compréhension entre

eux, et, d'autre part, à les préparer à leur séjour dans les communautés d'accueil. Il y a un troisième camp d'orientation, plus court celui-là dans le pays où se déroule la seconde phase du programme.

B. Vie en famille et en groupe dans les communautés d'accueil

Durant leur séjour dans chaque communauté d'accueil, les participants logent dans des familles ou vivent ensemble dans la communauté. Ils peuvent ainsi apprendre à mieux connaître et à mieux apprécier leurs homologues et les habitants de la communauté.

1. Conditions de vie particulières au Canada:

Les participants vivront dans les familles d'accueil, à l'intérieur de communautés offrant diverses possibilités de travail.

2. Conditions de vie particulières au Rwanda.

Les participants vivront en groupe dans des camps de travail où ils auront des occasions multiples d'entrer en contact et de travailler avec la population.

C. Projets de travail

Les projets de travail, élément essentiel de l'échange occupent les participants cinq jours par semaine.

Ils donnent le ton à l'échange et constituent la base solide sur laquelle repose toute l'expérience; en outre, ils offrent aux participants la possibilité de s'intégrer à deux communautés d'accueil très différentes et de la comprendre.

Principe fondamental des projets au Canada:

Exposer les participants à toutes sortes d'activités qui favorisent le développement du milieu et leur propre formation ou développement.

Principe fondamental des projets au Rwanda:

Exposer les participants à toutes sortes d'activités qui favorisent le développement du milieu et leur propre formation ou développement.

Afin de réaliser ces objectifs, on organisera le programme comme suit:

1. au Canada:

Les participants travailleront dans différents secteurs comme - l'agriculture et l'élevage
- les services sociaux
- le développement communautaire
- les petites entreprises artisanales
- les coopératives de petite dimension

2. au Rwanda

Les participants travailleront dans les mêmes secteurs: - l'agriculture et l'élevage
- le développement communautaire
- les petites entreprises artisanales

Ils participeront aux travaux de l'Umuganda (travaux communautaires obligatoires une fois par semaine)

D. Jours consacrés aux activités de groupe

Pendant l'une et l'autre partie (canadienne et rwandaise) de l'échange, tous les participants travaillant dans une même communauté se réunissent une journée par semaine. Cela leur permet de se mieux

connaître les uns les autres, de réfléchir ensemble sur leurs expériences dans la communauté, et de discuter du développement de leur communauté d'accueil, de leur pays et du reste du monde.

E. Déplacements nécessaires à la réalisation du programme

Dans le cadre du programme, les participants vivent au sein de deux communautés d'accueil, une dans leur pays, et l'autre dans le pays d'échange. Pendant leur séjour dans une communauté, ils ont également l'occasion de faire de petites excursions dans la région. Tous ces déplacements visent à ouvrir de nouveaux horizons aux participants et à leur permettre de mieux comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer dans leur propre communauté, dans leur pays et dans le monde.

F. Comptes rendus et évaluations

A la fin de leur séjour dans la communauté (dans les deux pays), tous les participants prennent part à des séances de compte rendu. Ils peuvent ainsi se raconter leurs expériences respectives, discuter de leur perception du développement et du rôle qu'ils peuvent jouer dans le processus de développement, et, enfin, se préparer en vue de la phase suivante de leur expérience.

V. COMPOSITION DES DEUX EQUIPES DE PAYSA. PREAMBULE

Chaque équipe se compose d'un nombre égal de canadiens et de rwandais. Dirigée par deux coordonnateurs, à savoir un Canadien et un rwandais, l'équipe se subdivise en groupes; chacun de ces groupes qui réunit sept Canadiens et autant de rwandais, est placé sous la direction de deux agents de groupe (un Canadien et un rwandais).

Comme on peut le voir, le principe des responsabilités partagées fait partie intégrante de la structure fondamentale de l'échange. Participants, agents de groupe et coordonnateurs doivent travailler continuellement en étroite collaboration. Pour mener à bien une telle expérience, il faut avoir l'esprit d'équipe et faire preuve de bonne volonté et de compréhension. Toutefois, la responsabilité du programme incombe à l'organisme parrain du pays d'accueil.

1. Composition de l'équipe canadienne:

1 coordonnateur

2 agents de groupe

14 participants de 17 à 20 ans (nombre égal hommes\femmes)

2. Composition de l'équipe rwandaise:

1 coordonnateur

2 agents de groupe

14 participants de 17 à 24 ans (nombre égal de participants\participantes)

B. Coordonnateurs

Les coordonnateurs sont responsables de la conduite générale de leur équipe; il leur incombe aussi de veiller à la réussite de l'échange sur les plans de l'organisation, de l'administration et de l'éducation. Ils ont nécessairement des qualités de meneurs; ce sont des "motivateurs" qui savent nouer de bons rapports avec autrui. En outre, ils doivent avoir de l'expérience en animation sociale et en communication interculturelle, être aptes à organiser des activités au bénéfice des jeunes, et, enfin, comprendre ce qu'est le développement communautaire et international. Les coordonnateurs, dont le travail est rémunéré, s'engagent à se consacrer à plein temps à leurs tâches durant les deux phases du programme. Bien qu'ils travaillent en collaboration, les coordonnateurs conservent l'entièbre autorité sur les participants et les agents de groupe de leur pays, et ce, pendant toute la durée du programme.

C. Agents de groupe

Les agents de groupe, qui ont plus de vingt-trois ans, sont responsables de la conduite et du bien-être de leur groupe. Leur rôle consiste à veiller à la réussite du programme (au niveau de leur groupe) sur les plans éducatif et administratif. Il leur incombe de favoriser l'apprentissage chez les participants. L'animation de jeunes, la communication interculturelle, le développement communautaire et international, sont autant de domaines qui leur sont familiers. Les agents de groupe, dont le travail est rémunéré, s'engagent à se consacrer à plein temps à leurs tâches durant les deux phases du programme.

Les agents de groupe doivent travailler en collaboration; toutefois, chacun d'eux conserve en tout temps entière autorité sur les participants de son pays.

D. Sélection et orientation du personnel du terrain

Au Canada, c'est JCM qui se charge de recruter le personnel du terrain (coordonnateur de pays et agents de groupe) en tenant compte des qualités requises dont il est fait mention dans le présent Protocole. Les personnes choisies doivent participer à des séances d'orientation organisées par JCM; celles-ci sont destinées, d'une part, à leur permettre d'acquérir une plus grande compétence en vue de l'accomplissement des tâches inhérentes à leur poste respectif.

Au Rwanda, ce sont les mouvements JOC et XAVERI et le MIJEUCOOP qui assurent le recrutement du personnel du terrain (coordonnateur de pays et agents de groupe) en tenant compte des qualités requises dont il est fait mention dans le présent Protocole. Les personnes choisies doivent participer à des séances d'orientation organisées par les partenaires rwandais; les séances en question sont destinées, d'une part, à leur permettre d'acquérir une plus grande compétence en vue de l'accomplissement des tâches inhérentes à leur poste respectif.

Les organismes parrains des deux pays doivent s'assurer que chacun des membres du personnel du terrain est en parfaite santé. Pour leur part, les membres du personnel du terrain doivent s'engager auprès de l'organisme parrain de leur pays respectif à participer à toutes les phases du programme.

E. Sélection et orientation des participants

Au Canada, c'est Jeunesse Canada Monde qui se charge de la sélection des participants. Tout citoyen canadien ou immigrant reçu âgé de 17 à 20 ans peut s'inscrire. A partir des demandes reçues, Jeunesse Canada Monde choisit les participants en tenant compte d'une série de critères destinés à assurer une représentation des divers groupes économiques, sociaux et linguistiques du Canada.

En outre, on veille à ce que participants et participantes soient recrutés en nombre égal.

Au Rwanda, ce sont les mouvements JOC et XAVERI qui se chargent de la sélection des participants en veillant à ce que soient représentés les divers groupes économiques et sociaux du Rwanda.

Les organismes parrains doivent s'assurer que chaque participant est en parfaite santé.

Les participants doivent s'engager auprès de l'organisme parrain de leur pays respectif à prendre part à toutes les phases du programme.

Les participants canadiens doivent aider leurs homologues rwandais à s'adapter à leur mode de vie, et réciproquement.

F. Réunion du personnel du terrain à la mi-projet

Dans chaque pays, à mi-projet, les coordonnateurs - avec la collaboration de l'organisme parrain - convoquent le personnel du terrain à une réunion au cours de laquelle il s'agit d'évaluer l'échange, de résoudre les problèmes qui se posent et de planifier les activités à venir. On peut également en profiter pour préparer des renseignements ou formuler des recommandations à l'intention de l'organisme parrain.

VI. ASPECT FINANCIER

C'est Jeunesse Canada Monde qui supporte tous les frais subis durant le séjour au Canada des deux équipes de pays. Toutefois, ni les salaires du coordonnateur et des agents de groupe rwandais ni les soins dentaires non urgents ne sont payés par JCM.

Les frais encourus par les deux équipes durant le séjour au Rwanda, sont partagés entre JCM, le MIJEUCOOP et les mouvements Xaveristes et Jocistes, mais cela n'inclut pas les salaires du coordonnateur et des agents de groupe canadiens.

(Pour les détails relatifs au budget, voir l'annexe II et III.)

D'autre part, c'est Jeunesse Canada Monde qui assume tous les frais relatifs au transport international des deux équipes de pays.

Les deux coordonnateurs gèrent conjointement les budgets du programme d'échange tant au Canada qu'au Rwanda.

VII. ACCORDS COMPLEMENTAIRES

Durant la partie canadienne de l'échange, Jeunesse Canada Monde prête des vêtements appropriés (automne et hiver) au personnel du terrain et aux participants.

Jeunesse Cananda Monde et les partenaires rwandais n'assumeront aucune responsabilité en ce qui a trait à tout excédent de bagages appartenant aux participants, aux agents de groupe et aux coordonnateurs; il reviendra aux personnes concernées (c.-à-d. les propriétaires des bagages) d'assumer les frais entraînés par semblable excédent.

Jeunesse Canada Monde s'engage à prendre toutes les dispositions voulues pour assurer la sécurité de tous les participants, agents de groupe et coordonnateurs rwandais et canadiens durant la partie canadienne de l'échange; durant la partie rwandaise cette responsabilité incombe aux partenaires rwandais (MIJEUCOOP - XAVERI - JOC).

Les deux parties de la présente entente conviennent de réaliser chacune de leur côté une évaluation annuelle du programme et de se communiquer l'une et l'autre les résultats de cette évaluation.

Il est entendu que des représentants de l'un et l'autre organisme parrain peuvent visiter les projets durant la phase du programme se déroulant dans l'autre pays.

Les annexes de la présente entente font partie intégrante du protocole et sont assujetties aux mêmes conditions que le reste de l'entente.

On ne peut apporter de modifications au protocole, à moins que lesdites modifications ne soient approuvées par les deux parties.

Titre Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
M. DILITIWA Augustin
Té. Col. P.M.

Signature

Date

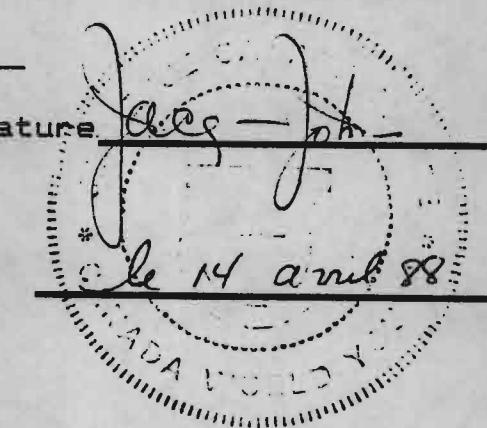
Le 26 Mars 1988.

Titre DIRECTEUR GÉNÉRAL

Signature

Date

Le 14 avril 88



ANNEXE II

**BUDGET DU PROGRAMME D'ECHANGE ENTRE
JCM ET LE RWANDA, AN 1988-1989**

**A. POSTES DU BUDGET
(1) AU CANADA**

Catégories des coûts	Budget de JCM Année en cours	Budget JCM Année précédente
I. Transport intra-pays		
1. Coordonnateurs	\$4,390	
2. Agents de groupe	6,840	
3. Participants		
.Camp d'orientation	1,265	
.Pendant les projets	750	
.Compte-rendu	1,300	
II. Nourriture et logement		
1. Coordonnateurs	9,889	
2. Agents de groupe	12,310	
3. Participants		
.Camp d'orientation	12,534	
.Pendant les projets	16,792	
.Compte-rendu	4,384	
III. Argent de poche	8,458	
IV. Médical	1,000	
V. Ressources	6,220	
VI. Communications	1,900	
TOTAL	\$88,052	

BUDGET DU PROGRAMME D'EXCHANGE ENTRE
J.C.M. ET LE RWANDA, AN 1988 - 1989

A. POSTES DU BUDGET

(2) Au RWANDA

CATEGORIES DE COUTS	CONTRIBUTION FINANCIERE DU RWANDA - MIJEUCOOP (en monnaie du pays)	CONTRIBUTION FINANCIERE DU RWANDA - JOC - XAVERI (en monnaie du pays)	CONTRIBUTION FINANCIERE DE JEUNESSE CANADA MONDE (en monnaie du pays)	TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES
<u>I. Transport intra-pays</u>				
<u>1. Participants et agents de groupe</u>				
A. De l'aéroport au camp d'orientation		6,000		
Calcul:				
B. Pendant le camp d'orientation	24,000			
Calcul:				
C. Du camp d'orientation au projet	25,000			
Calcul:				
D. Pendant les projets	96,000			
Calcul:				
E. Des projets au compte rendu	25,000			
Calcul:				
F. Pendant le compte rendu	24,000			
Calcul:				
G. Du compte rendu à l'aéroport	6,000			
Calcul:				

BUDGET DU PROGRAMME D'ÉCHANGE ENTRE
J.C.M. ET LE RWANDA, AN 1988 - 1989

A. POSTES DU BUDGET

(2) AU RWANDA

CATÉGORIE DE COÛTS	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU RWANDA - NIJEUCOOP (en monnaie du pays)	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU RWANDA - JOC - XAVIERI (en monnaie du pays)	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE JEUNESSE CANADA MONDE (en monnaie du pays)	TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES
2. Coordonnateurs				
A. Canadiens Calcul:	12,000			
B. Du pays d'échange Calcul:	16,000			
3. Session à la mi-projet Calcul	2,000			
Sous-total:	236,000			
II. Nourriture et logement				
i. Participants et agents de groupe				
A. Camp d'orientation Calcul:		170,000 <i>(500 x 10 x 34)</i>		
B. Projets · Vie de famille Calcul:			1,088,000 <i>(400 x 16 x 85 x 2)</i>	
C. Compte rendu Calcul:			85,000 <i>(5 JOURS)</i>	

BUDGET DU PROGRAMME D'ÉCHANGE ENTRE
J.C.M. ET LE RWANDA, AN 1988 - 1989

A. POSTES DU BUDGET
(2) Au RWANDA

CATÉGORIE DE COUTS	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU RWANDA - MIJEUCOP (en monnaie du pays)	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU RWANDA - JOC - XAVIERI (en monnaie du pays)	CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE JEUNESSE CANADA MONDE (en monnaie du pays)	TOTAL DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES
2. Coordonnateurs				
A. Canadien				
Calcul:				
B. Du pays d'échange				
Calcul:				
3. Session à la mi-projet				
Calcul:				
III. Argent de poche				
1. Participants canadiens et du pays d'échange				
Calcul:				
2. Agents de groupe du pays d'échange				
Calcul:				
3. Coordonnateur du pays				
d'échange				
Calcul:				
IV. Medical				
V. Ressources	17,000 (10,000)			
VI. Communications		10,000		
VII. Divers		49,400		
RWANDA = 364,400				
JCM = 1,458,000				
1,822,4000				

BUDGET RWANDA / JCM

1988 - 1989

VII. Divers (Liste détaillée)

. Filtres à eau:	6,500 X 4 =	26,000
. Lampe tempêtes:	750 X 4=	3,000
. Essence - 20 L:		12,000
. Papier hygiénique 4 X 32 X 3 X 50=		<u>19,200</u>
TOTAL		49,400